 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	MISE A LA TERRE ISOLEE	16451

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

- 1.1.1 Pour un bâtiment existant, raccorder à la mise à la terre existante.
- 1.1.2 Pour un bâtiment neuf, raccorder les conducteurs à une mise à la terre ayant une résistance maximum de 5 Ω.

PARTIE 2 - PRODUITS


2.1 MATERIEL

- 2.1.1 Conducteurs de mise à la terre: cuivre isolé, toronné RW90 réticulé, de grosseur indiquée aux plans, sans être inférieure aux règles du code.
- 2.1.2 Barres omnibus de mise à la terre: cuivre, dimensions selon les indications aux plans, avec supports isolants, fixations et connecteurs.
- 2.1.3 Chaque mise à la terre sera identifiée avec une plaque Lamicoïd. Cette identification contiendra le nom de la pièce raccordée ainsi que le numéro de pièce.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 INSTALLATION - GENERALITES

- 3.1.1 Tout le système de Malt isolé sera sous conduit EMT. Le conduit sera installé selon les directives d'installation du standard.
- 3.1.2 Poser les connecteurs selon les directives du fabricant.
- 3.1.3 Protéger contre les dommages les conducteurs de mise à la terre isolée.
- 3.1.4 Utiliser des cosses à compressions mécaniques pour faire les raccordements des appareils munis de bornes de mise à la terre isolée.
- 3.1.5 Les joints soudés sont interdits.
- 3.1.6 Panneau électrique avec Malt isolé:

 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	MISE A LA TERRE ISOLEE	16451

- 3.1.7 Panneau électrique avec un Malt séparé du neutre et du Malt normal. L'entrepreneur prendra soin de ne pas mettre le Malt isolé en contact avec d'autres pièces conductrices que la barre de Malt isolée du panneau.
- 3.1.8 Chaque équipement qui devra être relié au Malt isolé sera raccordé à la barre de MALT par une cosse à compression.
- 3.1.9 Les équipements tels que transformateurs et autres ne peuvent pas être raccordés au panneau de Malt isolé.